

CONVENTION DE PRET CONCLUE LE 29 MARS 2019

AVENANT N°1

Entre :

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon,
représentée par sa Directrice, Madame Madeleine MEDOLAGO,

Désignée ci-après sous la dénomination « la Carsat »

d'une part,

Et :

Patrimoine S.A Languedocienne, représentée par son Directeur des investissements
et des Programmes, Monsieur Jean Claude MESTRE,

d'autre part,

**MODIFICATIONS DE L'ARTICLE 2 – Aide financière accordée au titre de l'action sociale de l'Assurance
Retraite.**

ARTICLE 2 – Aide financière accordée au titre de l'action sociale de l'Assurance Retraite

La Carsat accorde au bénéficiaire une aide financière de 585 696 € (*cinq cent quatre-vingt-cinq
mille six cent quatre-vingt-seize euros*) sous la forme d'un prêt sans intérêt, remboursable en 30
années, pour la réalisation de l'opération « *Le Saiganthe* » Sigean.

Ce prêt représente 22,9 % du coût prévisionnel du projet, estimé à 2 551 684 € TTC

*Le prêt n'est accordé que sous la condition que PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE consente
à la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon l'inscription
au 1^{er} rang d'une hypothèque conventionnelle sur l'immeuble référencé à l'article 1 ou bien que le
bénéficiaire fournisse à la Carsat une attestation d'un et/ou deux organismes qui se porteraient
caution du prêt consenti par la Carsat.*

Jcm

.../...

Le présent contrat de prêt ne deviendra définitif qu'après apposition du nom et signature des deux structures ci-dessous mentionnées :

Type de Garantie	Dénomination du garant	Quotité Garantie (%)	Noms et Signatures
Collectivité locale	Conseil Départemental de l'Aude Direction Action Sociale et Insertion Allée Raymond Courrière 11855 Carcassonne Cedex 9 Représenté par son Président	50	
Collectivité locale	Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération 12 Boulevard Frédéric Mistral Cs 5010 11785 Narbonne Cedex Représenté par son Président	50	

FAIT A MONTPELLIER LE 5 MAI 2020

POUR PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE
LE DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS
ET DES PROGRAMMES



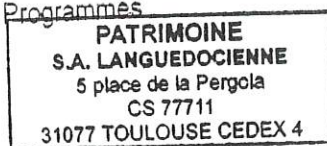
Jean-Claude MESTRE

LA DIRECTRICE
DES RISQUES PROFESSIONNELS
ET DES INTERVENTIONS SOCIALES



Marie-Christine d'AVRINCOURT

Jean-Claude MESTRE
Directeur
Investissements et Programmes



Service Action Sociale
29 cours Gambetta - CS 49001
34068 Montpellier Cedex 2